

SEM de la Citadelle - Désignation de délégués de la Ville au Conseil d'Administration et à l'Assemblée Générale

M. FOUSSERET, Maire, Rapporteur : La SEM de la Citadelle, créée en 1994, a pour objet la mise en valeur du patrimoine et le développement culturel, scientifique et touristique de la Citadelle de Besançon. Dans ce cadre, elle exerce des activités de gestion, réalise divers aménagements et équipements, met tout en oeuvre pour favoriser la fréquentation touristique et assurer le rayonnement culturel et historique de la Citadelle.

Cette Société est administrée par un Conseil d'Administration de 14 membres où siègent des représentants des collectivités territoriales ou de leurs groupements, de la Caisse des Dépôts et Consignations et de la Caisse d'Epargne de Franche-Comté.

Conformément aux articles 15 et 28 des statuts de la SEM, il convient de désigner 10 délégués au Conseil d'Administration et 1 délégué à l'Assemblée Générale.

Il est donc proposé au Conseil Municipal :

- de désigner :

10 Conseillers pour siéger au Conseil d'Administration
(7 + 3 ramenés à 9 + 1 après accord des groupes) :

- M. Jean-François GIRARD
- Mme Françoise FELLMANN
- M. Yves-Michel DAHOUI
- M. Christophe LIME
- M. Didier GENDRAUD
- Mme Jacqueline PANIER
- M. Jean-Pierre GOVIGNAUX
- M. Frank MONNEUR
- Mme Corinne TISSIER
- M. Jean ROSSELOT

- de désigner :

1 Conseiller pour siéger à l'Assemblée Générale : M. Jean-François GIRARD

- d'autoriser ses représentants à accepter toutes fonctions de direction qui pourraient leur être confiées et notamment celle de Président(e) du Conseil d'Administration, ainsi que tous mandats spéciaux qui leur seraient confiés par le (la) Président(e) du Conseil d'Administration.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés (une abstention de Mme Joëlle SCHIRRER) adopte les désignations proposées.

Récépissé préfectoral du 15 avril 2008.